



Dakar, le 17 JAN. 2019

**FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

◆◆◆  
LE DOYEN

**Communiqué sur les dépôts de candidature pour le concours de recrutement  
d'Inspecteurs de l'Enseignement moyen et secondaire (IEMS)**

Le Doyen de la FASTEUF informe les candidats que le registre des inscriptions au **concours de recrutement d'Inspecteurs de l'Enseignement moyen et secondaire (Inspecteurs de spécialité et Inspecteurs Vie scolaire)** est ouvert au niveau de la FASTEUF.

Peuvent faire acte de candidature, les enseignants nommés et titularisés dans les différents corps de l'Enseignement et remplissant les critères de grade et de diplômes suivants :

- Etre titulaire de la maîtrise ou de tout autre diplôme admis en équivalence ;
- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement secondaire (CAES) ou du Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Enseignement élémentaire (CAIEE) ;
- Avoir une expérience de dix (10) ans dans des classes de l'Enseignement moyen et/ou secondaire ;
- Être âgé de 35 ans au minimum et de 50 ans au maximum au 31 décembre de l'année du concours.

Le dossier de candidature comprend :

- Une lettre manuscrite de candidature précisant l'option ;
- Une photocopie légalisée des diplômes académiques ;
- Une photocopie légalisée des diplômes professionnels ;
- Un extrait de naissance ;
- Un état administratif des services délivré par l'Inspecteur d'Académie ; ;
- Les deux derniers bulletins de notes ou fiches d'évaluation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation.

Le format papier des dossiers de candidature devra être déposé au **Secrétariat du Doyen de la FASTEUF** tous les jours ouvrables du **lundi 21 janvier 2019** au **vendredi 22 février 2019** à 12 heures.

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
**FASTEUF**  
Le Doyen  
Pr Mamadi BIAYE